fma.

2 ROUES
MOTO FMA

POUR TOUS LES MOTARDS
à partir de 16 ans



TROIS NOUVELLES GARANTIES EXCLUSIVES
UNE COUVERTURE COMPLÈTE
ET C'EST TOUT.

L'OFFRE EN SYNTHÈSE

4	3	4
FORMULES	**USAGES**	**EXCLUSIVITÉS**
Allant du Tiers au Tous Risques	Vie privée, Domicile/Travail, Professionnel ***(tous déplacements)***	Disponibles uniquement chez FMA






LES CONDITIONS D'ACCÈS.

- Bonus CRM < à 1 ***(ou 1.25 en Auto)*** ;
- Véhicule homologué et immatriculé en France Métropolitaine.

LES EXCLUSIONS.

CONDUCTEUR DE MOINS DE 25 ANS - SUR LES 36 DERNIERS MOIS :

- Un sinistre partiellement ou totalement responsable ***(auto et moto)*** ;
- Plus d'un sinistre, hors brise de glace ***(auto et moto)***.

CONDUCTEUR DE PLUS DE 25 ANS - SUR LES 24 DERNIERS MOIS :

- Plus de trois sinistres ***(auto et moto)*** dont deux moto maximum ;
- Plus d'un sinistre responsable ***(auto et moto)***.

fma.

2 ROUES
MOTO FMA



Les garanties & services

- **Responsabilité civile**
  prend en charge les dommages matériels et corporels causés à des tiers en cas d'accident dont vous êtes responsable. Si vous n'êtes pas responsable, c'est la responsabilité civile du tiers qui couvre vos éventuels dommages.
- **Protection du pilote**
  Couvre le pilote jusqu'à 1 000 000 €, en cas de préjudices subis à la suite d'un accident corporel, que vous soyez responsable ou non.
- **Accessoires hors série**
  Indemnisation des accessoires hors série en cas d'accident à hauteur de 1 500€ / 3 000€.
- **Valeur à neuf de 12 mois**
  Indemnisation du véhicule sur sa valeur d'acquisition pendant 12 mois.
- **Assistance 0km**
  Pour le conducteur, ses passagers et le véhicule, en cas d'accident, de crevaison, panne, incendie ou vol du véhicule.
- **Contenu du Top CASE 250 / 500+**
  Garantie visant à indemniser le contenu de votre top case en cas de vol avec effraction ou du vol de la moto dans la limite de 250€ / 500 €.
- **Rachat de franchise total ou partiel**
  En cas de vol, incendie ou dommages, la franchise contractuelle sera réduite de moitié ou supprimée.
- **Protection juridique**
  Assistance suite à un litige rencontré lors de la conduite du véhicule garanti et prise en charge des frais engagés (pour suivre un stage de récupération de points ou repasser le permis de conduire).

ASSISTANCE

- Prise en charge **dès 0 km**
- Incluse dans **toutes les formules**
- **Moto de prêt** jusqu'à 30 jours

PETIT ROULEUR

- **Réduction** de la cotisation
- Deux options possibles de **2 000 km** ou **4 000 km**

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

+ **Appareils High Tech :** Pris en charge des équipement des objets high tech en cas d'accident à hauteur de 300€ / 750€ / 1500€.

+ **Tous équipements en valeur à neuf 3 ans sans franchise :** Indemnisation des équipements du pilote en cas d'accident à hauteur de : 300€ / 750€ / 1500€

+ **Pneus & Crevaison 1 an :** prise en charge d'un train de pneus complet par an sans vétusté ni franchise.

+ **Accessoires hors série en valeur à neuf 3 ans sans franchise:** Indemnisation des accessoires hors série en cas d'accident à hauteur de 1500€ / 3000€.

LES PLUS DU CONTRAT

jusqu'à - 40%
en assurant plusieurs deux-roues chez FMA

0 €
de franchise après cinq ans sans sinistre

FMA Assurances - SAS au capital de 787 204 € - Courtier en assurance - Siège social : Immeuble Colisée Gardens, 8-14 avenue de l'Arche, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 429882236 - ORIAS : 12068209